



VILLE DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 09 avril 2026

Délibération n° DEL 2026 0030

L'an deux mille vingt six, le neuf avril à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
jeudi 02 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
13/04/2026

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Brigitte FROMAGET, Monsieur Jacky ROME, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Joris RIVORY, Madame Colette CHASSAGNE, Monsieur Roland LONJON, Madame Valérie BELLUT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Stéphane LAC, Madame Corinne BERNARD, Madame Séverine BONCOMPAIN, Monsieur Samir BOUSSIKLI, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Monsieur Xavier RIFFARD, Madame Chloé BOURDELAIN, Monsieur Cédric DINIS, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Monsieur Enzo CHARITAT, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Abdelhak AGHZAF, Madame Saloua EL AAZZOZI, Madame Chloe ALIBERT, Madame Nazih Bouachmir

Ont donné procuration :

Monsieur François CHATAING à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Laurent JOHANNY à Madame Chloe ALIBERT, Monsieur Fabien SURREL à Madame Saloua EL AAZZOZI

Secrétaire de séance : Joris RIVORY

La séance a été levée à : 20H

Rédacteur : Stephanie LHOPITAL Actions et équipements culturels

Objet :	Conseil d'Administration et au Conseil d'Orientation du comité des jumelages et des échanges internationaux : désignation des représentants du Conseil Municipal
----------------	--

Rapporteur : Michel CHAPUIS

L'article 4 des statuts du Comité des jumelages et des échanges internationaux prévoient que siègent au Conseil d'administration le Maire ou son représentant ainsi que huit représentants désignés par le Conseil Municipal.

De plus, aux termes d'une convention approuvée par délibération du Conseil Municipal de 19 juin 2022 et 4 juillet 2025, il a été institué un Conseil d'Orientation dans lequel siègent, outre le Maire ou son représentant, trois représentants du Conseil Municipal désignés parmi les huit membres siégeant au Conseil d'administration.

Délibération n° DEL_2026_0030 du jeudi 09 avril 2026

Il vous est proposé de procéder à ces désignations, étant précisé que le Conseil Municipal, conformément au dernier alinéa de l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, peut décider à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret.

Le Conseil Municipal :

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet, en pareil cas le dernier alinéa de l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE pour représenter le Conseil Municipal au Comité des jumelages et des échanges internationaux :
 - * pour le Conseil d'Administration :
 - Madame Valérie BELLUT
 - Madame Corinne BERNARD
 - Madame Chloé BOURDELAIN
 - Madame Mathilde BOURGIN
 - Monsieur Cédric DINIS
 - Monsieur Joris RIVORY
 - Madame Saloua EL AAZZOUZI
 - Madame Naziha BOUACHMIR
 - * pour le Conseil d'Orientation :
 - Madame Valérie BELLUT
 - Madame Mathilde BOURGIN
 - Monsieur Joris RIVORY

VOTE : UNANIMITÉ
Pas de participation au vote : 1
Naziha BOUACHMIR

Signé le 9 avril 2026,
Le Secrétaire de séance,
RIVORY Joris,
Adjoint au Maire.

Fait au Puy-en-Velay, le jeudi 09 avril
2026